

PLAN CLIMAT

Diagnostic - Mai 2021



ÉDITO

Florian BERCAULT
Président
de Laval Agglomération

Notre communauté d'agglomération regroupe 34 communes, 117 000 habitants et représente un tiers de la population de notre département. C'est un territoire de vie attractif qui accueille chaque année de nouvelles familles. L'un de ses atouts est précisément la qualité de vie et elle doit être préservée. Pour notre quotidien, pour notre vie personnelle, professionnelle, pour nos enfants, c'est une responsabilité collective.

Les transitions écologique, sociale, économique et démocratique sont au cœur de notre stratégie de mandat et les élus de Laval Agglomération sont ensemble mobilisés pour renforcer nos actions en faveur du climat. Ce Plan Climat-Air-Énergie Territorial est un outil essentiel qu'il nous faut faire vivre et partager.

C'est l'occasion pour notre territoire de définir des objectifs ambitieux, d'affecter des moyens et de mesurer précisément l'impact de nos décisions grâce à des indicateurs, j'y suis très attaché.

La pandémie que nous traversons depuis le début de l'année 2020 a montré au monde la fragilité des équilibres et la vulnérabilité de notre modèle de développement. L'accélération du changement climatique nous appelle à redoubler d'efforts dans nos territoires pour faire de la croissance verte une réalité. Beaucoup d'acteurs innovent et s'engagent : entreprises, industriels, associations, particuliers, collectivités... soutenons-les, encourageons-les !

Ce diagnostic 2021 nous permet de poser les bases, de savoir d'où nous partons, pour tracer un chemin engagé et mobilisateur. Ce chemin sera inclus plus largement dans la Feuille de route de territoire que Laval Agglomération est en train d'élaborer. Sachons faire preuve de volontarisme et d'exemplarité pour placer notre territoire à l'avant-garde.

LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

Qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Climat de Laval Agglo est un **document réglementaire**, rendu **obligatoire** par la loi pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants .

Un projet territorial pour la transition énergétique et climatique du territoire qui traduit la politique définie par la collectivité et fixe des orientations en matière de transition durable.

Un outil de stratégie et de planification opérationnelle pour atténuer le changement climatique et s'y adapter, avec un plan d'actions clair.

Un outil de cohérence et de coordination des actions du territoire et des décisions politiques, pour passer d'initiatives éparses à une politique climat-air-énergie cohérente, concertée et ambitieuse.

Un projet partagé et co-construit qui mobilise l'ensemble des acteurs du territoire (élus, citoyens, acteurs socio-économiques, autorités publiques, associations...), tous secteurs d'activités confondus.

Il s'articule avec les plans d'aménagement existants de Laval Agglomération comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi), ainsi qu'avec les orientations des schémas régionaux et nationaux.

Les principales étapes

1

Lancement du PCAET :

la collectivité définit les modalités d'élaboration et de mobilisation et en informe les parties prenantes

2

Élaboration d'un diagnostic territorial et partage des résultats

3

Élaboration de la stratégie

territoriale et définition des objectifs stratégiques et opérationnels, partagés avec l'ensemble des acteurs du territoire

4

Définition d'un plan d'actions :

il doit définir les actions à mettre en œuvre par la collectivité et celles à mettre en œuvre par tous les acteurs socio-économiques. Il doit aussi préciser les moyens, les échéances, les indicateurs de suivi et d'évaluation

5

Présentation pour avis

aux services de l'Etat et consultation du public avant approbation définitive par le conseil communautaire

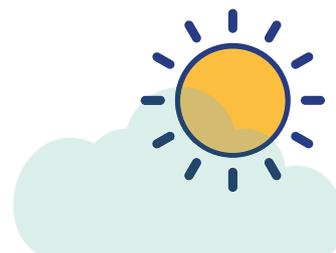
6

Mise en œuvre et suivi

du plan d'actions durant 6 ans avec un bilan à mi-parcours

Des étapes transversales :

- Les temps dédiés au pilotage du projet, à la concertation et à la communication
- La réalisation de l'évaluation environnementale stratégique qui s'articule à chaque étape du projet et participe à l'aide à la décision



Les opportunités pour notre territoire



POUR LAVAL AGGLO

- **Allègement des dépenses** : optimisation budgétaire, réduction de la facture énergétique
- **Nouvelles ressources financières** : par l'exploitation des énergies renouvelables
- **Reconnaissance de l'exemplarité** à l'échelle nationale



POUR LES HABITANTS

- **Réduction des charges d'énergie des ménages et amélioration du confort** : lutte contre la précarité énergétique, rénovation de l'habitat
- **Bénéfice santé** : amélioration de la qualité de l'air, diminution de l'exposition au bruit
- **Une meilleure qualité de vie** : végétalisation des espaces urbains, préservation de la biodiversité dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, environnement apaisé

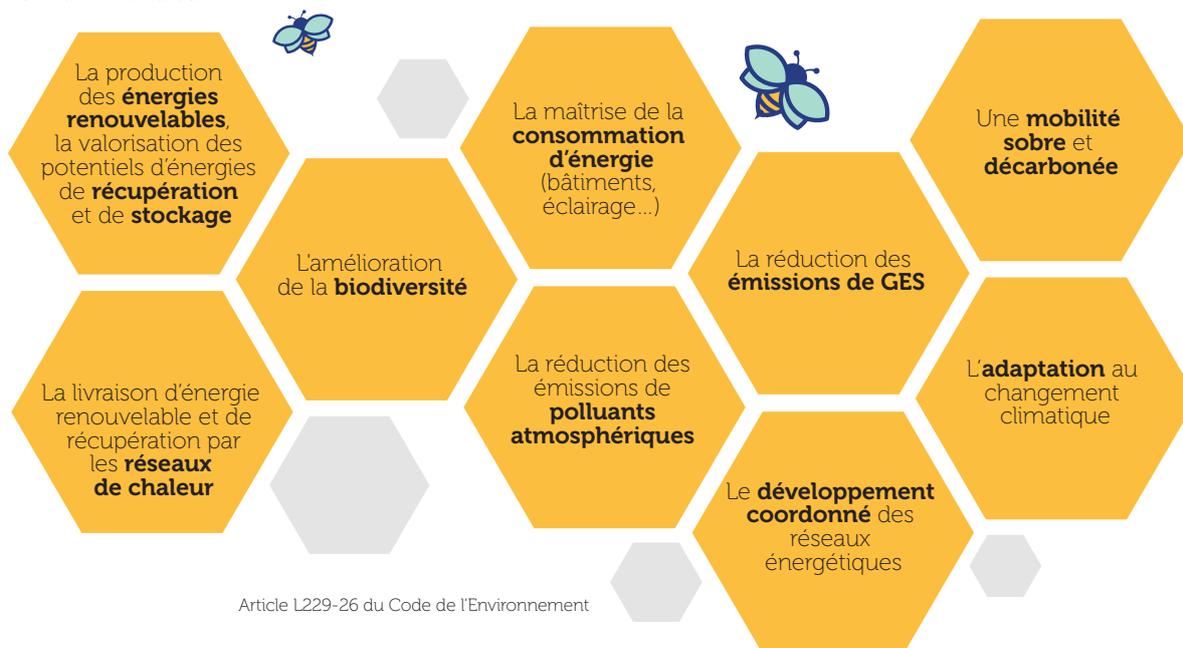


POUR LE TERRITOIRE

- **Meilleure maîtrise énergétique** : en soutenant les énergies renouvelables et en exploitant les ressources locales comme la biomasse
- **Vers une dynamique de l'économie locale et de l'emploi** : création d'emplois non délocalisables dans de nombreuses filières dont celles du bâtiment et de l'énergie
- **Un territoire moins vulnérable au changement climatique** : anticipation des impacts sur les activités économiques, adaptation des aménagements et équipements
- **Un territoire plus attractif** : valorisation de l'image globale du territoire et des acteurs économiques

Les objectifs du Plan Climat

portent a minima sur :



Les objectifs nationaux inscrits dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte à l'horizon 2030

Gaz à Effet de Serre



par rapport à 1990

Consommation énergétique finale*



par rapport à 2012

Énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale*



*énergies délivrées prêtes à l'emploi pour l'utilisateur final après transformation, stockage et transport (essence, électricité des prises...) ≠ énergie primaire non transformée (pétrole, gaz naturel, charbon, rayonnement solaire...)

LE DIAGNOSTIC CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

de Laval Agglomération

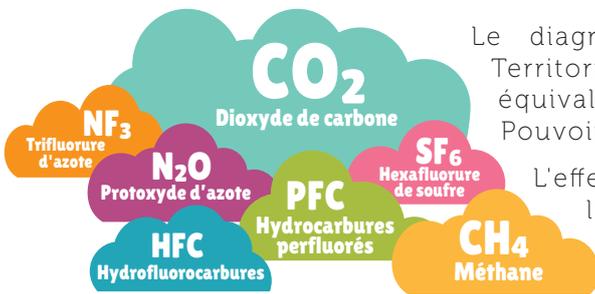
LE CONTENU DU DIAGNOSTIC

Il porte a minima sur :

- les émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES), les émissions de polluants de l'air et des possibilités pour les réduire ;
- Les consommations énergétiques du territoire et des possibilités pour les réduire ;
- Les réseaux de distribution d'énergie (transport d'électricité, de gaz et de chaleur) et les possibilité de développement ;
- Les énergies renouvelables sur le territoire et les possibilités de développement ;
- La vulnérabilité du territoire face aux effets du changement climatique.

Climat

Émissions de Gaz à Effet de Serre



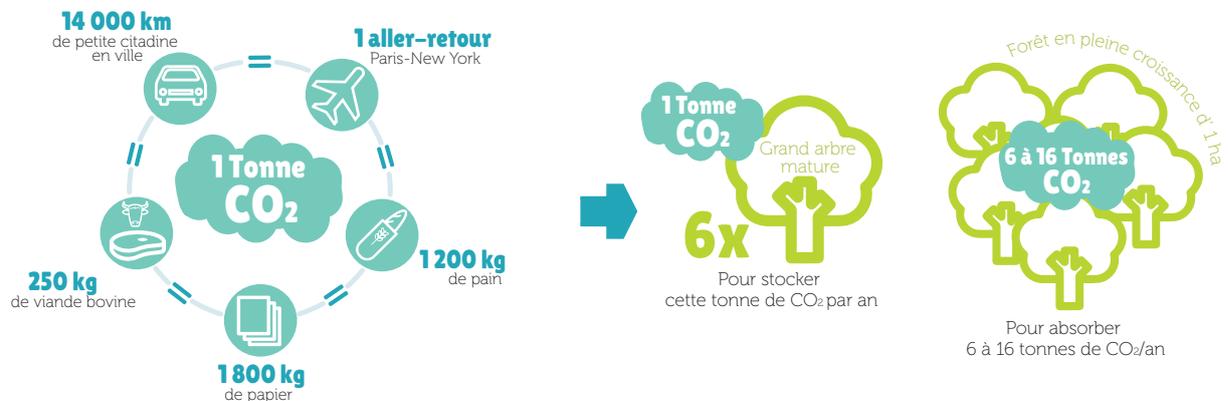
7 gaz sont ciblés par le protocole de Kyoto

Le diagnostic et les objectifs du Plan Climat-Air-Energie Territorial sont chiffrés en tonnes de dioxyde de carbone équivalent (CO₂e) pour les gaz à effet de serre, en utilisant les Pouvoirs de Réchauffement Globaux (PRG) de chaque gaz.

L'effet de serre est un phénomène naturel qui participe à l'équilibre bioclimatique de la planète.

Cependant, la forte augmentation de la concentration des gaz à effet de serre produits par les activités humaines est à l'origine du changement climatique.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Émissions de GES par habitant pour l'année 2016

(source : BASEMIS, Air Pays de La Loire)

16,4 tonnes équivalent CO₂ par habitant

soit **1 852 kilotonnes équivalent CO₂** pour **113 000** habitants

Émissions de GES sur le territoire en 2016

En 2016, les émissions de GES sur le territoire sont à la fois d'origine énergétique (issues de l'utilisation de combustibles et de l'électricité), et non énergétique (liées aux activités du territoire, process industriels, élevage, effluents).



52%

Industrie



14%

Agriculture
(digestion entérique
des ruminants)



12%

Transports



11%

Bâtiment
(résidentiel et tertiaire)



11%

Déchets

Air

LA QUALITÉ DE L'AIR ET LA SANTÉ

L'association Air Pays de Loire est agréée par l'Etat pour assurer la surveillance de la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire. Un indice de qualité de l'air est défini à partir de la mesure des différents polluants :

PM_{2,5} Particules fines PM₁₀

Émises principalement par l'agriculture, le transport, l'industrie et le résidentiel (chauffage bois foyer ouvert), affectant les fonctions respiratoires.

Ozone

Responsable d'altérations pulmonaires et oculaires.

Dioxyde de soufre (SO₂)

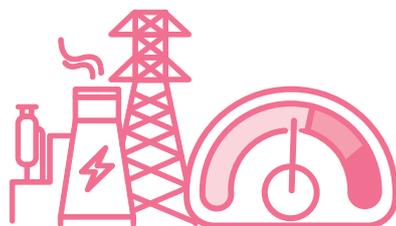
Provoque de fortes ou sévères allergies.

NO_x Dioxyde d'azote

Émis principalement par le transport routier. Gaz irritant contribuant aux pluies acides et à la formation d'ozone.

Énergie

Consommation énergétique du territoire en 2016



Énergie finale consommée en 2016

4 166 GWh

Conso. des 34 communes

37 MWh

Conso. moyenne par habitant

Répartition des consommations d'énergie finale par secteur d'activité

(4 166 GWh) (source : BASEMIS Air Pays de la Loire)

46%

Industrie

21%

Transports routiers

20%

Résidentiel

9%

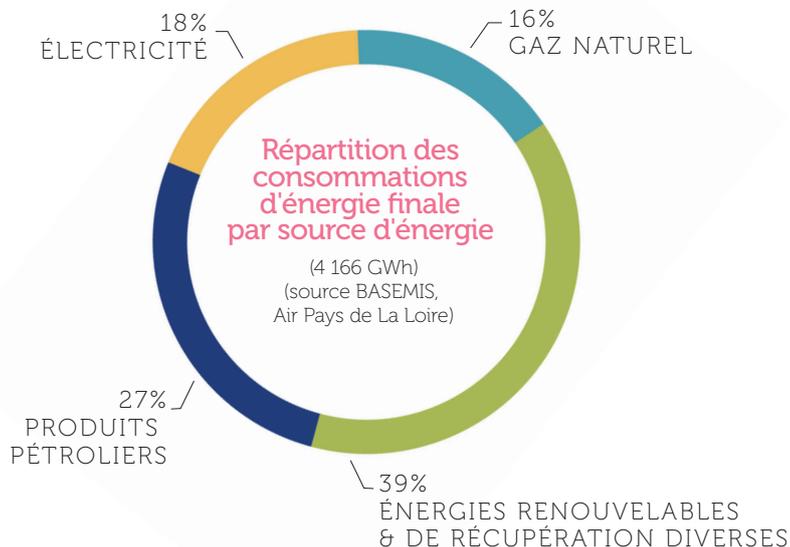
Tertiaire

3%

Agriculture

1%

Autres transports



Facture énergétique par an*



315 millions d'€

Facture énergétique du territoire dont 150 millions d'€ par an (ou 410 000 € par jour) sortent du territoire pour l'approvisionnement en énergie.

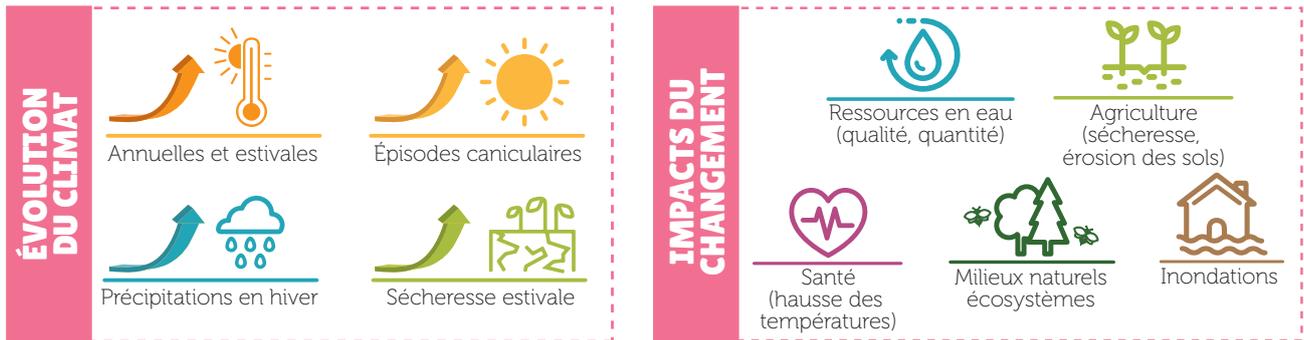
2 790 €

Facture énergétique / habitant (tous secteurs confondus)

* Calculée avec l'outil FacETe sur la base des consommations de 2016

Vulnérabilité

au changement climatique



REGARD D'ÉLU

Julien BROCAÏL

Conseiller communautaire
délégué aux énergies et
à la lutte contre le
réchauffement climatique

Cet état des lieux énergétique, climatique et de la qualité de l'air de notre territoire va nous permettre de proposer des solutions adaptées. D'une part, pour acclimater nos lieux de vie aux changements environnementaux. D'autre part, parce qu'il est essentiel pour nous de répondre aux enjeux mondiaux à notre échelle.

Les prochaines étapes : construire notre stratégie pour devenir rapidement opérationnels, puis planifier les actions de l'administration et de nos partenaires sur les six prochaines années.

Car ce travail ne se fera pas sans la contribution des acteurs locaux, des habitants et des directions de nos collectivités. Nous devons mobiliser l'ensemble de nos forces, tout au long du parcours.

Pour préserver notre territoire et pour l'adapter aux changements climatiques à venir, nous étudions actuellement plusieurs pistes d'actions : réduire et valoriser davantage nos déchets, protéger nos ressources naturelles, privilégier les circuits courts (très présents sur nos communes), encourager l'usage du vélo (en développant les voies cyclables) et des transports collectifs (en proposant la gratuité), rénover nos bâtiments publics de façon exemplaire, étendre notre autonomie énergétique...

Le Plan Climat nous offre l'occasion de co-construire ensemble un projet à la fois audacieux et réaliste. Une vraie opportunité de nous unir pour bâtir un territoire durable, économe et attractif.

LES RESSOURCES

ADEME : un centre de ressources et un observatoire national sur les PCAET accessible en ligne à l'adresse www.territoires-climat.ademe.fr

PUBLICATIONS :

Le guide "**PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre**"

La plaquette de synthèse "**Élus, l'Essentiel à connaître sur les PCAET**"

Consulter le site de l'observatoire TEO (observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique) en Pays de la Loire : www.teo-paysdelaloire.fr

DONNÉES CARTOGRAPHIQUES :

Cartographie d'avancement (mise à jour en continu) des PCAET :
https://carto.sigloire.fr/1/layers/r_pcaet_r52.map

Pour suivre l'actualité du Plan Climat de Laval Agglo, rendez-vous sur

www.agglo-laval.fr

puis consultez la page "Plan Climat-Air-Énergie Territorial".

Posez vos questions directement à : planclimat@agglo-laval.fr



Laval Agglo



@LavalAgglo



LavalAgglo



Laval Agglomération



Région

PAYS DE LA LOIRE